



ville de  
frouard

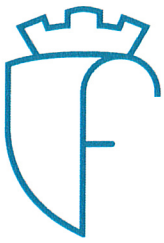
---

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2026

---

### LISTE DES DELIBERATIONS

N° 2026/8	Election du Maire
N° 2026/9	Détermination du nombre d'adjoints
N° 2026/10	Election des adjoints



ville de  
frouard

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit mars, le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur William GRAFF, Maire

Nombre de conseillers en exercice :	29
de présents :	29
de votants :	29

Etaient présents :

M. GRAFF – Mme PIODI – M. VOLPE – Mme BOUQUET – M. BAJIC  
Mme LAPORTE – M. DORVAUX – Mme MARMOY – M. BOUQUET – Mme CLEMENT  
M. CHARRETTE – Mme CHRANIOTIS – M. DEPARDIEU – Mme MARCHAL  
M. DETHOREY – Mme NOEL – M. MILLARD – Mme BUCHMULLER – M. RENARD  
Mme KAPLAN – M. THIEBAUX – Mme LEMERLE-BINET – M. BARTOSIK  
Mme DAPREMONT GUIDET – M. BECKER – Mme COPPA – M. LEBOEUF  
Mme BRIARD – M. DUTHIEUW

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été mis en ligne sur le site internet de la commune le 31/03/2026

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Marie NOEL, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

que la convocation du Conseil avait été faite le 23/03/2026

### DELIBERATION N° 2026/8

Expédiée en Préfecture le 31/03/2026

Objet :  
**ELECTION DU MAIRE**

L'ordonnateur soussigné, certifie le caractère exécutoire du présent acte à compter du 31/03/2026

La séance est ouverte sous la présidence de M. Pascal BARTOSIK qui, après l'appel nominal, a déclaré le conseil municipal installé dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

*Pour extrait certifié conforme  
Fait à Frouard, le 31/03/2026*



Le Maire,  
William GRAFF

Madame Chantal BOUQUET, la plus âgée des membres du conseil municipal, prend la présidence.

Le conseil choisit Madame Marie NOEL comme secrétaire de séance.

Le président, après avoir donné lecture des articles L.2122/4, L.2122/7 et L.2122/8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection du maire, conformément aux dispositions prévues par les articles du Code.

A l'appel des candidatures, Monsieur William GRAFF s'est déclaré comme candidat.

Le dépouillement du vote donne le résultat ci-après :

▪ nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	29
▪ nombre de bulletins litigieux.....	7
▪ suffrages exprimés.....	22
▪ Majorité requise.....	15

Monsieur William GRAFF, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé maire et est immédiatement installé.

La secrétaire de séance,  
Marie NOEL



ville de  
frouard

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit mars, le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur William GRAFF, Maire

Nombre de conseillers en exercice :	29
de présents :	29
de votants :	29

Etaient présents :

M. GRAFF – Mme PIODI – M. VOLPE – Mme BOUQUET – M. BAJIC  
Mme LAPORTE – M. DORVAUX – Mme MARMOY – M. BOUQUET – Mme CLEMENT  
M. CHARRETTE – Mme CHRANIOTIS – M. DEPARDIEU – Mme MARCHAL  
M. DETHOREY – Mme NOEL – M. MILLARD – Mme BUCHMULLER – M. RENARD  
Mme KAPLAN – M. THIEBAUX – Mme LEMERLE-BINET – M. BARTOSIK  
Mme DAPREMONT GUIDET – M. BECKER – Mme COPPA – M. LEBOEUF  
Mme BRIARD – M. DUTHIEUW

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été mis en ligne sur le site internet de la commune le 31/03/2026

que la convocation du Conseil avait été faite le 23/03/2026

Expédiée en Préfecture  
le 31/03/2026

L'ordonnateur soussigné, certifie le caractère exécutoire du présent acte à compter du 31/03/2026

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Frouard, le 31/03/2026



Le Maire,  
William GRAFF

La secrétaire de séance,  
Marie NOEL

### DELIBERATION N° 2026/9

Objet :  
**DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal.

Considérant les résultats des élections municipales en date du 22 mars 2026, En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 8 adjoints.

#### *Délibération*

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,  
à la majorité des suffrages exprimés

(7 abstentions : M. BARTOSIK, Mme DAPREMONT GUIDET, M. BECKER, Mme COPPA, M. LEBOEUF, Mme BRIARD, M. DUTHIEUW) :

- **DECIDE** la création de 6 postes d'adjoints,
- **PRECISE** que l'entrée en fonction de ces derniers interviendra dès leur élection, qui se fera conformément aux dispositions de l'article L.2122-7-2, c'est-à-dire au scrutin de liste.



ville de  
frouard

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit mars, le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur William GRAFF, Maire

Nombre de conseillers en exercice :	29
de présents :	29
de votants :	29

Etaient présents :

M. GRAFF – Mme PIODI – M. VOLPE – Mme BOUQUET – M. BAJIC  
Mme LAPORTE – M. DORVAUX – Mme MARMOY – M. BOUQUET – Mme CLEMENT  
M. CHARRETTE – Mme CHRANIOTIS – M. DEPARDIEU – Mme MARCHAL  
M. DETHOREY – Mme NOEL – M. MILLARD – Mme BUCHMULLER – M. RENARD  
Mme KAPLAN – M. THIEBAUX – Mme LEMERLE-BINET – M. BARTOSIK  
Mme DAPREMONT GUIDET – M. BECKER – Mme COPPA – M. LEBOEUF  
Mme BRIARD – M. DUTHIEUW

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été mis en ligne sur le site internet de la commune le 31/03/2026

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Marie NOEL, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

que la convocation du Conseil avait été faite le 23/03/2026

### DELIBERATION N° 2026/10

Expédiée en Préfecture le 31/03/2026

Objet :  
ELECTION DES ADJOINTS

L'ordonnateur soussigné, certifie le caractère exécutoire du présent acte à compter du 31/03/2026

Monsieur le Maire rappelle que les adjoints au Maire sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Cette liste est paritaire, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Frouard, le 31/03/2026

Liste des adjoints proposés : Madame Odile PIODI, Monsieur Julien VOLPE, Madame Chantal BOUQUET, Monsieur Eddy BAJIC, Madame Karine LAPORTE, Monsieur Alexis DORVAUX.

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à passer au vote, à l'appel de leur nom. Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Proclamation des résultats :

- |   |    |
|---|----|
| • nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 29 |
| • nombre de bulletins nuls ou assimilés :   | 7  |
| • nombre de suffrages exprimés :            | 22 |
| • majorité requise :                        | 15 |

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, sont proclamés adjoints au Maire et prennent rang dans l'ordre de la liste, telle que présentée :

- |                          |                         |
|--------------------------|-------------------------|
| 1 <sup>er</sup> adjoint  | Madame Odile PIODI      |
| 2 <sup>ème</sup> adjoint | Monsieur Julien VOLPE   |
| 3 <sup>ème</sup> adjoint | Madame Chantal BOUQUET  |
| 4 <sup>ème</sup> adjoint | Monsieur Eddy BAJIC     |
| 5 <sup>ème</sup> adjoint | Madame Karine LAPORTE   |
| 6 <sup>ème</sup> adjoint | Monsieur Alexis DORVAUX |

Le Maire,  
William GRAFF

La secrétaire de séance,  
Marie NOEL